



LA MUSE
LE COMTÉ DE SONOMA
MILLÉSIME 2017

Élaboré à partir des meilleurs micro-crus de Merlot de l'est du comté de Sonoma, le La Muse est un vin sophistiqué qui révèle la profondeur et la texture exceptionnelles de ces cépages. Le cru La Muse a été produit pour la première fois en 1998 et a été inspiré par les meilleurs vins de Pomerol. Le vigneron Pierre Seillan assemble plus de cinquante micro-crus pour composer la signature subtile du vin La Muse.

NOTES DE DÉGUSTATION

Le millésime 2017 du La Muse arbore une robe violet foncé à reflets grenat. Il dévoile des arômes concentrés de mûres de Boysen, de framboises noires, de chocolat noir, de café, de cannelle et de sous-bois. Ces saveurs de fruits noirs se prolongent en bouche, accompagnées de notes subtiles d'épices. Les tanins sont mûrs mais élégants et la finale est longue et fraîche. *Date de dégustation : Mai 2020*

ÉLEVAGE : Vieilli 17 mois en fût de chêne 100 % français avec une majorité de bois neuf

CÉPAGES : 100 % Merlot

APPELLATIONS : Alexander Valley, Bennett Valley, Chalk Hill, Knights Valley

ALCOOL : 14,2 %

ÉLOGES

99 points - Lisa Perrotti-Brown, *Robert Parker Wine Advocate*, mai 2020

98 points - Jeb Dunnuck, *JebDunnuck.com*, mai 2020

98 points - James Suckling, *JamesSuckling.com*, mai 2020

96 points - Antonio Galloni, *Vinous*, avril 2020

NOTES DU VIGNERON

2017 marque l'année de l'élaboration de mon 20^{ème} millésime des vins Vérité et de mon 50^{ème} millésime en tant que vigneron. Pour moi, ce millésime est l'un des cinq meilleurs vins Vérité à ce jour.

La période de végétation a commencé sans incident. Des mois de pluies hivernales ont reconstitué les eaux souterraines et ont revigoré les vignes avant de laisser la place à des températures printanières et estivales douces. Le temps s'est de nouveau refroidi après une brève vague de chaleur début septembre, offrant des conditions de récolte idéales.

La cueillette a commencé le 2 septembre et s'est terminée le 2 octobre, une semaine avant que l'incendie désastreux de Tubbs ne se propage au nord du comté de Sonoma, le 8 octobre. Bien que cet incendie ait été l'un des pires de l'histoire de la Californie, le domaine Vérité et les vins en sont heureusement sortis indemnes. En effet, les récoltes de notre millésime 2017 reposaient en fûts ou achevaient leur fermentation, et n'ont donc pas été touchées par la fumée.

– Pierre Seillan, vigneron